



FEDERATION INTERNATIONALE DE L'ART PHOTOGRAPHIQUE

The International Federation of Photographic Art

INFO 127 / 2019 F

Rapport des commissaires aux comptes de la trésorerie de la FIAP pour l'exercice 2017

Suite au mandat qui nous a été transmis par les participants du Congrès FIAP 2016 en Corée du Sud et le Congrès FIAP 2018 en Afrique du Sud nous avons procédé à la révision de la trésorerie de la FIAP, date de clôture le 31.12. 2018.

Commentaires concernant les recommandations suivant la révision de février 2018

Nous avons observé: Le travail du trésorier a nettement augmenté ces dernières années. Aussi avons nous observé que dans les autres service du Comité Directeur l'investissement en temps et travail a augmenté de manière considérable malgré le nouveau site web, qui est facile d'utilisation, clair et qui permet de gagner du temps. Bientôt se posera la question si l'énorme investissement en temps pourra être gérer par une seule personne.

Recommandation pour les années à venir: *analyser les différents ressorts par rapport aux charges de travail et prendre les mesures nécessaires pour alléger les charges de travail.*

Par ailleurs nous observons: Les notes de frais sont toujours établies de manières très différentes et difficilement contrôlable. Le surplus de travail qui s'ensuit pour le trésorier pourrait être considérablement diminué par un formulaire de note de frais uniforme. Aussi une note de frais uniforme améliorera le clarté et facilitera le contrôle. Le tableau Excel qu'utilise Romain Nero nous parait exemplaire.

Recommandation 2019: *Établissement et application d'un formulaire de note de frais uniforme pour tous les membres du Comité Directeur.*

Ensuite: Les actifs de la FIAP ont constamment augmenté durant les dernières années et ont dépassé le million, ceci grâce au discernement du trésorier ainsi que l'augmentation d'une source de revenu considérable que représentent les Salons internationaux.

Recommandation: Dans ce domaine le Comité Directeur devrait réfléchir comment utiliser cet argent avec circonspection et "à valeur ajoutée" pour la photographie.

Révision des comptes 2018

Le bilan d'ouverture 2018 a été comparé aux comptes du bilan de clôture 2017. La vérification montre que l'ouverture a eu lieu correctement.

Les situations des différents comptes sont conformes au bilan. Les prélèvements de quelques écritures en comparaison avec les justificatifs montrent une comptabilisation correcte.

Les différences plus importantes du bilan, en comparaison avec l'année précédente, sont saisissables et justifiées. L'examen précis des frais de fonctionnement du comité directeur a montré que les créances sont justifiées et que les écritures on été correctes. *(Les différentes notes de frais en partie très compliquées pourrait être considérablement simplifiées et présentées de manière plus claire)*

Le bilan de clôture 2018 a été comparé aux différents extraits de comptes et l'exactitude a été confirmée.

Recommandations au comité directeur et à l'assemblée générale

Nous aimerions remercier le trésorier Herbert Gmeiner et lui exprimer notre reconnaissance pour une trésorerie exemplaire et précise.

Nous recommandons d'approuver le rapport de l'exercice de l'année 2018 et de donner décharge au trésorier ainsi qu'au comité directeur.

Nous aimerions aussi remercier tous les membres du Comité Directeur et toutes les personnes travaillant en coulisses pour la FIAP.

Vienne / Gams le 12 mars 2019

Les commissaires aux comptes

Jozef Keppert

Sepp Köppel

Peter Marxer